

Les expériences professionnelles pré-installation et leurs effets sur le métier d'agriculteur

Chaire
Mutations
Agricoles

Décembre 2022

Introduction

Si l'on connaît bien les caractéristiques technico-économiques des exploitations agricoles par la collecte régulière de données sur les fermes, il existe peu d'informations sur les agriculteurs eux-mêmes. Pourtant, il s'agit d'un groupe en transformation et l'on peut facilement imaginer que leur changement de profil influe sur leur projet d'installation et plus encore sur la manière d'exercer leur métier.

Les agriculteurs sont encore souvent des enfants d'agriculteurs (85 % du groupe en France), mais les origines sociales sont plus diverses chez les nouveaux installés qui n'ont souvent pas grandi sur une ferme (38% des nouveaux installés en 2020 n'ont pas de parents agriculteurs selon l'observatoire Transmission-Installation en Pays-de-Loire). Le niveau des formations augmente aussi et ce phénomène ne s'est pas limité à la période de la modernisation agricole des années 1960 : alors que 82 % des agriculteurs n'avaient aucun diplôme ou uniquement le brevet des collèges en 1982, ils ne sont plus que 14 % en 2019. C'est là encore un phénomène plus marqué chez les nouveaux installés. Les formations initiales se diversifient aussi: pas toujours agricoles ou d'abord agricoles. L'âge à l'installation recule car les agriculteurs laissent davantage de place aux expériences professionnelles dans le secteur agricole ou ailleurs. Enfin, les reconversions professionnelles se multiplient et des personnes qui ne se destinaient pas *a priori* au secteur agricole, soit parce qu'elles n'étaient pas nées dedans, soit parce qu'elles ne s'étaient pas formées dans ce secteur initialement, décident d'embrasser une nouvelle carrière et en même temps un nouveau projet de vie.

- Les NIMA (non issus du milieu agricole) ont fréquemment une socialisation agricole, via une formation initiale ou continue ou grâce à une ascendance familiale agricole (Samak; Mazaud et Sureau).
- Les néos-agriculteurs en maraîchage biologique se maintiennent à distance des organisations professionnelles agricoles « créant les conditions d'une autonomie relative vis-à-vis des normes dominantes de la profession » (Samak)
- Les stages et les emplois sont un passage quasi systématique avant l'installation et constituent des expériences jugées parmi les plus utiles pour la pratique du métier, obligeant à se confronter à une diversité de systèmes et de pratiques agricoles (Mazaud et Sureau).
- Par les expériences professionnelles pré-installation on acquiert: des compétences techniques, des compétences transversales, des connaissances sur l'organisation de la filière et l'environnement de l'exploitation agricole, mais aussi du réseau qui facilite l'installation et des goûts et dégoûts qui orientent les pratiques professionnelles une fois installé (Mazaud et Sureau).
- L'accompagnement des porteurs de projets s'adapte aux nouvelles attentes: stage parrainage pour assurer la transmission progressivement, droit à l'essai (Séchet), espace-test et stage paysan créatif pour aider à l'installation dans le territoire et portage d'activité (venu de l'ESS) pour aider au montage et à l'amorçage du projet (Baron)

Les Ateliers-conférence de la Chaire Mutations Agricoles sont l'occasion de faire le point sur une problématique contemporaine ou émergente, et de faire dialoguer les travaux des chercheurs et les expériences des partenaires pour produire de nouvelles connaissances.

Cet Atelier-Conférence a été préparé et animé par Caroline Mazaud, Christelle Sureau, Caroline Leroux, Bertille Thureau et Soazig di Bianco.

Initiée par les sociologues de l'ESA, cette étude a interpellé les professionnels des mondes agricoles. Soutenu par la fondation Carrefour, le projet a réuni un comité de suivi composé de partenaires travaillant sur l'installation agricole.

FONDATION
D'ENTREPRISE
Carrefour

Chaire
Mutations
Agricoles

Conférence : “Devenir agriculteur biologique : conditions sociales et parcours d’adhésion à la bio”



Madlyne SAMAK, Maîtresse de conférences en sociologie, LISST-CERS (CNRS UMR 5193), Université Fédérale de Toulouse et Institut National Universitaire Champollion

Pour devenir agriculteurs biologiques, les fils et filles de maraîchers conventionnels ont dû rompre avec les pratiques et représentations professionnelles de leurs parents. Or l’enquête montre qu’ils ont souvent effectué leur conversion dans un contexte où leur autonomie professionnelle était plus ou moins assurée.

1/ Un espace diversifié d’exploitations agricoles

Madlyne Samak examine les conditions sociales de l’adhésion d’agriculteurs au mode de production biologique. À partir d’une enquête ethnographique menée entre 2009 et 2012 auprès de 22 maraîchers installés dans les Alpes-Maritimes, elle interroge les contextes dans lesquels se forment et s’expriment les dispositions à rompre avec les pratiques professionnelles dites conventionnelles.

Si la sociologie des professions a bien mis en évidence que le changement de pratiques professionnelles vient souvent de personnes extérieures au milieu. L’origine sociale semble ici insuffisante pour expliquer ces changements. En effet, dans cette enquête, la moitié des maraîchers interrogés sont d’origine agricole et l’autre moitié est constituée de néo-agriculteurs.

La position socio-économique des agriculteurs ne constituent pas non plus un cri-

tère déterminant du passage à l’agriculture biologique. Les exploitations agricoles bio sont en effet très hétérogènes, avec des tailles variables en France, comme dans les Alpes-Maritimes.

Mais les agriculteurs biologiques ont une spécificité que l’on retrouve là encore en France et dans le département enquêté: leur niveau de formation est plus élevé que celui des agriculteurs conventionnels. Un agriculteur biologique sur deux dispose d’un diplôme de l’enseignement supérieur, contre un sur trois en conventionnel.

Mieux dotés scolairement, les enquêtés combinent par ailleurs fréquemment titre scolaires généraux et titres scolaires professionnels. Ils ont ainsi dans un premier temps suivi une formation généraliste avant de s’orienter vers une formation agricole.

2/ De nouvelles exploitations pour de nouveaux paysans

11 enquêtés sur 22 n’avaient pas de parents agriculteurs. Ces néo-agriculteurs n’ont ainsi pas été socialisés au métier d’agriculteur pendant leur enfance. On sait pourtant que la famille joue un rôle central dans l’apprentissage du métier d’agriculteur: elle désigne le successeur pressenti en interne (Jacques-Jouvenot, 1997), elle familiarise avec les gestes du métier et transmet goûts et savoir-faire (Delbos et Jorion, 1984). La famille socialise aussi au statut de chef d’entreprise, c’est-à-dire d’indépendant (Bessière, 2010). Compte-tenu de l’importance jouée traditionnellement par la famille chez les agriculteurs, le moment de la reprise de l’exploitation est parfois problématique, cristallisant un conflit d’autorité ou encore une difficulté à trouver sa place.

Or, chez les néo-agriculteurs qui n’ont, de

fait, pas été socialisés au métier dès leur plus jeune âge, il n’y a pas eu d’imposition de normes et de pratiques professionnelles, comme par exemple l’usage de produits phytosanitaires. En devenant agriculteurs biologiques, ils n’ont pas eu à se défaire de pratiques héritées. Leur passage en bio n’a pas non plus suscité de conflits avec la génération précédente.

Ces néo-agriculteurs ont aussi la particularité d’entretenir un rapport distant et critique à la profession agricole. 7 sur 11 ont cependant obtenu la DJA (dotation jeune agriculteur) et ont donc suivi le parcours à l’installation « classique » dispensé par la chambre d’agriculture. Pour autant, les enquêtés ont traversé ce parcours dans un rapport critique, voire conflictuel aux organisations professionnelles agricoles locales (en particulier la

chambre d’agriculture et le syndicat majoritaire), les rapprochant de fait d’organisations agricoles alternatives.

Le terme « **néo-agriculteur** » désigne les nouveaux porteurs de projet agricole en milieu rural. Par la triple mobilité qu’ils effectuent – géographique (migration de l’urbain vers le rural), professionnelle (changement d’activité pour travailler dans l’agriculture), et socioculturelle (changement de style de vie) – les néo-agriculteurs ne sont pas dotés des mêmes capitaux que les enfants d’agriculteurs reprenant une exploitation.

(Dolci, 2021)

3/ Des reprises improbables

Sur les 22 exploitations agricoles enquêtées, 11 étaient cultivées par des parents ou beaux-parents agriculteurs. A la différence des néo-agriculteurs précédemment décrits, ces repreneurs ont été socialisés au milieu agricole dès leur plus jeune âge. Ils se distinguent néanmoins par deux caractéristiques.

Dans la plupart des cas, ils sont sortis du monde agricole avant de s'installer. Ces détours sociaux se sont manifestés par le fait d'avoir suivi des études supérieures non agricoles et/ou d'avoir eu des emplois en-dehors

du secteur agricole, notamment dans le secteur de la restauration ou encore la comptabilité. Ces expériences ont été des moments d'ouverture sociale et culturelle à d'autres groupes sociaux, ayant constituées des conditions favorables à la bio. Leur retour à l'agriculture a parfois été marqué par un changement d'orientation culturelle, après le décès du père ou quand celui-ci était âgé. Ces conditions ont évité aux repreneurs une confrontation aux parents et à leurs pratiques professionnelles. Cela a donné au repreneur plus de

marges de manœuvre une autonomie décisionnelle plus grande par ce « relâchement de la transmission parentale des normes professionnelles ».

Deuxième spécificité de ces repreneurs: ils se sont mis en couple avec un.e conjoint.e sans ascendance agricole. Cette ouverture conjugale constitue une autre forme de détour social participant à la distanciation au monde et aux pratiques professionnelles agricoles.



Le cas de Pierre, fils d'agriculteur conventionnel sorti de l'agriculture et revenu autrement.

« Né en 1953, ce fils de maraîcher entretient dès son enfance des rapports conflictuels avec son père.

Bien qu'attiré par le travail de la terre, il ne parvient pas, à la sortie de son adolescence, à se faire une place dans l'exploitation familiale.

Au début des années 1970, après un DEUG de droit, Pierre est recruté comme chef d'entrepôt dans une société de grande distribution. À cette époque, il espère toujours pouvoir reprendre l'affaire familiale et s'y investit en dehors de ses heures de travail. Mais son mariage avec Martine, jeune étudiante en lettres, au milieu des années 1970 précipite la rupture avec ses parents et le maraîchage.

Comprenant qu'une cohabitation ne sera pas possible, Pierre finit par quitter l'exploitation familiale. Pendant une dizaine d'années, il travaille comme employé chez un pépiniériste et vit en ville. À la fin des années 1980, alors que Martine se voit contrainte de rejoindre Paris pour entamer sa carrière de bibliothécaire, Pierre décide de devenir à son tour fonctionnaire, et passe le concours de contrôleur des transports en région parisienne. Dans les villes de banlieue parisienne où il réside, Pierre satisfait son goût pour le travail de la terre en louant des parcelles de jardin ouvrier.

Mais au milieu des années 2000, deux événements biographiques majeurs, son divorce et le décès de son père, le décident à renouer avec ses aspirations premières. Profitant du dispositif de congé pour création d'entreprise que lui offre son statut professionnel et de la parcelle de terrain familial dont il a hérité, Pierre devient ainsi maraîcher biologique, à l'âge de 54 ans ».

Conclusion

Finalement, du côté des néo-agriculteurs, comme du côté des repreneurs, on constate une forme de distance vis-à-vis du « milieu » agricole et de ses codes sociaux.

La configuration dans laquelle s'est opérée leur installation a rendu possible la mise en œuvre de projets non conventionnels.

En complément des conditions sociales d'adhésion à la bio, Madlyne Samak a analysé les dynamiques des parcours et des logiques d'adhésion mettant en évidence des périodes différentes.

Dans les années 1980-1990, les parcours se caractérisent par des expériences de politisation à gauche, révélant des dispositions à la contestation ou à l'action collective. Ces parcours sont marqués par des logiques économiques de repositionnement sur le marché local. La dynamique collective des agriculteurs biologiques est alors forte, mobilisant autour d'une cause commune.

Au cours des années 1990-2010, les profils se diversifient et certains agriculteurs conventionnels se convertissent dans la contrainte.

Les expériences de politisation ne constituent plus une norme, la dynamique collective des agriculteurs biologiques est alors moins forte que sur la période précédente.

Les expériences professionnelles pré-installation: quels effets sur le métier d'agriculteur?

Caroline Mazaud, enseignante-chercheuse en sociologie, ESA-Laress et Christelle Sureau, ingénieure agronome et stagiaire Laress.



Caroline Mazaud



Christelle Sureau

L'enquête en chiffres :

141

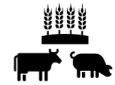
Questionnaires

23

Entretiens



Maine-et-Loire
Loire-Atlantique



Toutes productions

« Les mondes agricoles sont aujourd'hui marqués par un décloisonnement social massif et multiforme : de nouveaux entrants dans la profession sont issus d'horizons très divers, les trajectoires professionnelles des agriculteurs se diversifient » (Dubuisson-Quellier & Giraud, 2010). C'est en s'appuyant sur ces constats que les sociologues de l'ESA ont imaginé une étude pour décrire les parcours suivis par des nouveaux installés et interroger les effets produits par leurs expériences précédentes sur l'exercice de leur métier.

L'étude, réalisée dans le cadre de la Chaire Mutations Agricoles de l'ESA, a permis de recueillir 141 questionnaires de nouveaux installés (depuis 3 à 5 ans en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire). Tous types de profils étaient présents (bénéficiaires DJA (dotation jeunes agriculteurs) ou non, NIMA (non issus du milieu agricole) ou non) pour toutes productions confondues. Ces données quantitatives ont été complétées par 23 entretiens auprès d'une population répondant aux mêmes critères.

Les stages et les expériences professionnelles pré-installation, la norme

La description des parcours confirme la norme des expériences pré-installation et en particulier les stages qui sont désormais un passage obligé, en formation initiale comme en formation continue. Par ailleurs, 94 % de nos enquêtés ont eu au moins une expérience professionnelle avant de s'installer. Il s'agit, le plus souvent, d'une expérience salariale, probablement pas étrangère à l'aspiration largement partagée par nos enquêtés à être attentif à un équilibre vie professionnelle/vie personnelle. Ils ont principalement exercé dans le secteur agricole, le para-agricole, le transport et le commerce et parfois dans des métiers plus éloignés (comme cette journaliste entrée en agriculture par la question environnementale).

Nos résultats vont plus loin : non seulement on passe plus de temps sur d'autres

fermes ou dans d'autres environnements professionnels avant de s'installer, mais on juge que c'est particulièrement utile dans l'exercice du métier (voir graphique ci-dessous).

Quelles ont été les expériences les plus utiles pour la pratique de votre métier ?

Taux de réponse : 92,2%



Quels effets ?

D'abord, sans surprise, ces expériences permettent d'acquérir des compétences techniques : techniques de production, compétences en mécanique, en gestion, en comptabilité, contact client... Les enquêtés mettent aussi en évidence des compétences transversales : se débrouiller tout seul ou au contraire travailler en collectif, la rapidité, être endurant, l'organisation du travail, de l'ouverture d'esprit, savoir construire un projet, trouver les bons arguments... Comme l'explique cette éleveuse, qui fait de la transformation à la ferme et était chercheuse en biochimie avant, ces compétences sont transposables d'un métier à l'autre : « Globalement dans la fromagerie, pour moi tout est une sorte d'expériences, mais en version fromages. Si on a un pro-

blème en fromagerie, il faut analyser les faits comme dans la recherche : pourquoi ça ne marche pas ? Qu'est-ce qu'il faut changer pour que ça marche ? Sur quels paramètres ? Je découpe ça scientifiquement (...) C'est une très grosse expérience scientifique ».

Les expériences professionnelles pré-installation, en particulier quand elle s'opèrent dans le secteur para-agricole ou sur le territoire de la ferme qui sera reprise, offrent des connaissances utiles sur l'organisation de la filière et l'environnement de l'exploitation. Nos enquêtés soulignent l'intérêt de « connaître les autres métiers avec qui on travaille ». Et plus largement, ces expériences offrent fréquemment un réseau de connaissances qui favorisera l'installation, même si on n'y va pas *a priori* pour cela. C'est souvent là où l'on rencontre un futur associé.

Pour finir, l'étude a montré que les expériences pré-installation étaient des occasions de découvertes permettant de se faire (ou de confirmer) des goûts et des dégoûts. Ceux-ci vont être au principe des pratiques qui vont guider les futurs agriculteurs. Ils ne reproduiront pas à l'identique ce qu'ils ont toujours vu sur la ferme familiale parce que ça leur apparaît évident, « normal », mais ils resitueront une pratique dans un champ des possibles élargi. « Aujourd'hui on a une salle de traite qui est efficace parce que j'ai piqué des idées à droite à gauche », nous dit ainsi un enquêté.



Patrick Baron



Guillaume Séchet

Témoignages croisés de deux (ex)agriculteurs engagés dans l'accompagnement à l'installation agricole

Table-ronde animée par Bertille Thareau, avec Guillaume Séchet (JA Maine et Loire) et Patrick Baron (CIAP Pays de Loire)

Les trajectoires d'agriculteurs changeant, quelle est la vôtre?

Installé depuis 2020 en production porcine et volaille sur la commune de Neuvy-en-Mauges, Guillaume Séchet est aussi administrateur du syndicat JA (Jeunes agriculteurs) du Maine-et-Loire. NIMA (puisque aucun de ses parents n'étaient agriculteur), il dispose cependant d'une origine agricole puisque ses grands-parents l'étaient. Animé depuis l'enfance par la volonté de devenir agriculteur comme ses oncles et cousins qui ont repris la ferme familiale, il suit une formation agricole: BAC STAV puis BTS ACSE. Une fois diplômé, GS est employé quelques années au service de remplacement avoir de l'expérience sur le terrain, puis salarié sur différentes exploitations pendant 11 ans, pour disposer de « suffisamment de bagages » et se lancer à son compte. Il passe ensuite par le PAI (Point Accueil Installation) de la chambre d'agriculture afin de rencontrer des cédants. Après une tentative de reprise avortée, GS se lance de nouveau dans un processus de reprise qui, cette fois, aboutit.

Patrick Baron, ancien agriculteur est co-gérant de la CIAP (Coopérative d'installation en agriculture paysanne) Pays de Loire. Aujourd'hui âgé de 66 ans, PB suit un parcours « très agricole-agricole » comme c'était la norme pour sa génération. Ses parents accordant de l'importance à la formation le pousse jusqu'au BTAG, quand ses camarades suivaient, le plus souvent, une formation courte. Le père de PB ayant été président de la chambre d'agriculture pendant une vingtaine d'années, il multipliera lui-même les expériences militantes. Engagé au MRJC

(mouvement rural de jeunesse chrétienne) comme permanent, PB y apprendra à « prendre du recul par rapport à la profession », disposition qui le suivra au cours de sa carrière de militant devenant président de la confédération paysanne de Loire-Atlantique puis en exerçant des responsabilités à l'échelon national.

Comment la diversité des parcours des candidats à l'installation est-elle prise en charge dans les dispositifs d'accompagnement?

Les dispositifs d'aide à l'installation agricole qui datent des années 1960 ont été conçus pour des héritiers reprenant l'exploitation familiale. Aujourd'hui, ils font l'objet de réajustement au profil des nouveaux candidats. GS détaille les dispositifs désormais accessibles : le **stage parrainage** permet à un candidat à l'installation de travailler sur une exploitation avant de la reprendre. La formation à l'installation est par ailleurs aujourd'hui **finançable par le compte de formation** sur lequel ont pu cotiser des candidats à l'installation au cours de leurs expériences salariales précédant le statut d'agriculteur. Désormais le **droit à l'essai** assure une année ou deux de transition sur un GAEC, permettant de se retirer si le projet ne convient finalement pas.

La CIAP accueille des porteurs de projets qui souhaitent se réorienter après avoir fait des études longues hors secteur agricole et s'être engagé dans une carrière professionnelle dans des emplois à responsabilité. En rupture avec leur mode de vie précédent, ils souhaitent l'être aussi avec le modèle agricole dominant.

Trois outils sont proposés : Un **espace-test permanent** (essentiellement en maraîchage) pour être en situation de production et de commercialisation et mesurer si cela correspond au souhait initial. Deuxième dispositif: le **stage paysan créatif**, formation non qualifiante et non reconnue dans le dispositif d'aide à l'installation, mais financée par le service formation de la région. Il s'organise sur 11 journées en salle (avec comptabilité-gestion, découverte de la protection sociale...) et en alternance chez un paysan référent exerçant dans l'activité choisie et sur le territoire visé. Troisième dispositif développé par la CIAP sur deux territoires des Pays de la Loire seulement : face à la frilosité des banques qui craignent de soutenir un candidat n'ayant pas suffisamment d'expériences agricoles et de connaissances des territoires pour être soutenu financièrement, la CIAP propose portage d'activité. Repris du modèle l'Economie Sociale et Solidaire, cet outils offre un fond d'amorçage entre 40 à 80 000 euros actionnable sur le laps de temps entre l'idée du projet et l'obtention d'un financement bancaire.

La chambre d'agriculture des Pays de Loire accompagne par ailleurs de son côté des personnes qui s'intéressent à l'agriculture pour du salariat au départ. Elle participe à la socialisation agricole de ces personnes en leur offrant des opportunités de stages bien en amont d'un éventuel projet d'installation. Ces expériences salariales permettent d'acquérir les codes professionnels, de construire un réseau et ouvre parfois sur un projet d'association ou de reprise.

Et pour demain quels projets, quels défis à relever ?

Pour PB le financement du renouvellement des générations doit évoluer. L'industrie agroalimentaire et le ministère doivent financer l'accompagnement des NIMA qui ont besoin de plus de temps. L'apport d'idées nouvelles de l'extérieur est aussi à favoriser ; l'agriculteur n'a plus les moyens de racheter tout le capital à chaque génération! La SCOOP est une piste avec un statut de salarié et un rachat de parts sociales. Pour les JA, il faut impliquer davanatage les collectivités face au rôle économique, social et environnemental joué par l'agriculture. Un autre chantier: travailler auprès des cédants pour que la transmission de leur exploitation ne soit pas perçue que sous l'angle de la vente du capital mais aussi comme un accompagnement du repreneur. Selon GS, il faut aussi réduire la travail administratif trop chronophage pour un jeune installé. Enfin, les JA réfléchissent à un accompagnement des NIMA après l'installation.

Conclusion

A l'issue de cet atelier-conférence, nous retiendrons quelques pistes pour accompagner les candidats à l'installation agricole qui se présentent désormais avec une diversité de profils. Retenons d'abord que les NIMA sont souvent définis en négative : sans origine sociale agricole, sans socialisation précoce au monde agricole, ne disposant pas des codes et du réseau professionnel utile à l'installation. Or la formation, les stages et les diverses expériences professionnelles compensent souvent le manque de socialisation et offre des opportunités de reprise ou d'association. Ces nouveaux venus peuvent aussi avoir des formations hybrides. Les compétences/dispositions acquises ailleurs que dans le monde agricole peuvent être remobilisées dans le métier d'agriculteur de la même façon que les réseaux professionnels et amicaux construits avant. On les imaginait démunis, ils s'avèrent parfois bien dotés!

A contrario, être héritier apparaît a priori comme un avantage alors que le poids de l'héritage peut peser sur la transmission et ne pas favoriser le changement. Pour autant, les héritiers voient leur trajectoire se transformer et rencontrent des situations nouvelles. Sans systématiquement transformer l'exercice du métier d'agriculteur, ils importent de leurs socialisations extérieures à l'exploitation familiale des façons de voir et des façons de faire qu'ils vont intégrer à leurs pratiques professionnelles.

Pour finir et réfléchir à la façon dont ces connaissances pourraient servir l'accompagnement au changement, peut-être pourrions-nous nous interroger le vocabulaire de l'installation qui véhicule malgré lui des idées préconçues dans lesquelles ne se retrouvent pas nécessairement les candidats à l'installation. Faut-il continuer de parler de renouvellement des générations où les jeunes succéderaient aux vieux quand on s'installe toujours plus tardivement et que l'on quitte parfois le métier avant l'âge de la retraite ? Faut-il accompagner les candidats à l'installation comme le projet de toute une vie ou comme une étape dans sa vie ? Est-ce que l'on peut-être légitime aux yeux de partenaires bancaires si on présente le projet d'installation agricole comme un moment, une envie, ou même un essai? Être agriculteur est-ce un métier ou un statut ? Et si tout le monde s'accorde sur l'idée que l'on doit vivre de son métier, les indicateurs qui définissent la viabilité d'un projet peuvent être réinterrogés. Les revenus de l'exploitation doivent-ils faire vivre une famille sur le modèle de l'exploitation familiale à 2 UTA ou faut-il penser les revenus du foyer avec parfois la sécurité provisoire de la régularité du salaire du conjoint qui travaille à l'extérieur ou par le complément d'une activité salariée de l'agriculteur pluriactif ?

Les mondes agricoles changent, les sociologues et économistes de l'École supérieure des agricultures analysent ces évolutions en connexion directe avec des professionnels engagés dans la chaire partenariale «Mutations Agricoles»



Suivre nos travaux :



POUR ALLER PLUS LOIN

BESSIÈRE Céline, De génération en génération, arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac, Raisons d'agir, Paris, 2010, 217 p.

DELBOS, Geneviève, JORION Paul, 1990. La transmission des savoirs. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie, GIRAUD Christophe. Les agriculteurs entre clôtures et passerelles. Rémy Jacques, Hervieu Bertrand, Purseigle François, Mayer Nonna, Muller Pierre. Les mondes agricoles en politique : De la fin des paysans au retour de la question agricole, Presses de Sciences Po, pp.111-129, 2010.

JACQUES-JOUVENOT Dominique, Choix du successeur et transmission patrimoniale, Paris, L'Harmattan, 1997.

SAMAK Madlyne, « Devenir agriculteur biologique. Les conditions sociales d'une hétérodoxie professionnelle », Sociétés contemporaines, 2021/4 (N° 124), p. 125-150. contemporaines-2021

SUREAU Christelle, Comprendre les effets des expériences professionnelles pré-installation sur le métier d'agriculteur en Maine et Loire et en Loire-Atlantique, mémoire de fin d'étude, Ecole nationale des Supérieures des Sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine, 2022.

ILS SOUTIENNENT LA CHAIRE MUTATIONS AGRICOLES